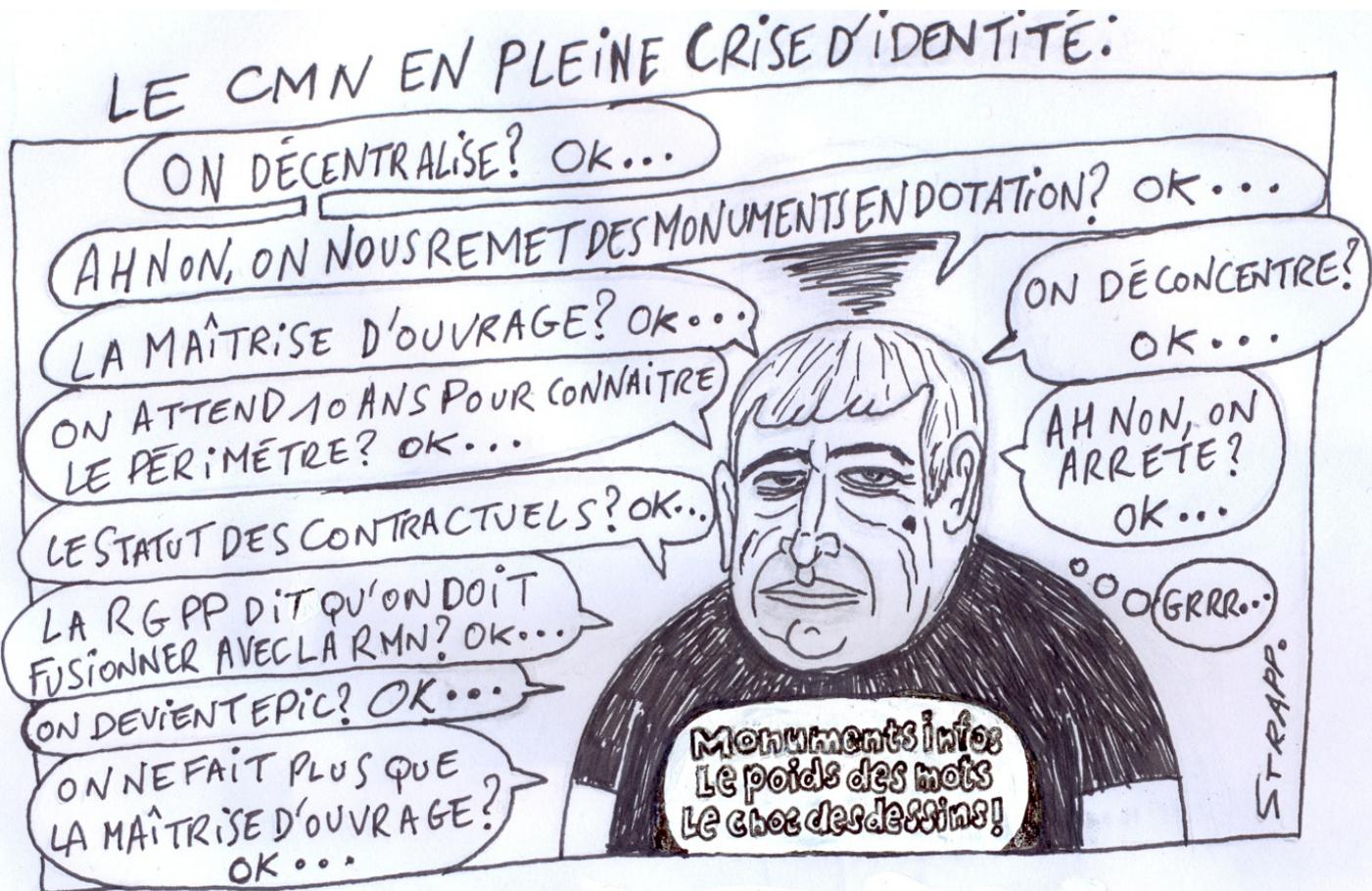


Monuments infos

DECEMBRE 2007

Numéro 42

Syndicat National des Monuments Historiques CGT



SOMMAIRE...SOMMAIRE...SOMMAIRE

Quel plus beau cadeau de Noël que votre Monuments Infos dans vos petits souliers au pied du sapin ? En plus ce qu'il y a de bien avec ce genre de cadeau c'est qu'il y a encore plein de surprises à l'intérieur, à commencer par l'éditorial **page 2** qui annonce la bonne nouvelle et les cadeaux magnifiques du gouvernement pour les petits agents très sages de la Fonction publique ; puis **page 3** un magnifique conte de Noël : celui des gentils agents du Panthéon à qui le petit papa CMN ne fait pas forcément les bons cadeaux ; **pages 3 et 4** : le petit papa CMN semble avoir perdu les rennes (hi, hi) et perd le contrôle du traîneau qui fait une chute libre ; on retrouve éparpillés dans la neige les beaux cadeaux du lutin Sarko comme **pages 4 et 5** les fabuleuses rémunérations dans la Fonction publique ; puis **pages 5 et 6** le magnifique cadeau qui consiste à aménager le contrat de travail façon CPE pour tous ; et enfin le plus beau des cadeaux **pages 6 et 7** : la réforme des retraites pour 2008 (avec les commentaires des vilains Trolls de la CGT...pff) ; après ça **pages 7 et 8** on apprend qu'une assemblée de vilains Trolls CGT à eu lieu dans les froides montagnes du massif central pour organiser le sabotage du Noël du gentil gouvernement ; puis **pages 8, 9 et 10** l'émouvant conte de Noël qui raconte le CTP du 22 novembre ; suivi **pages 10, 11, 12 et 13** : d'un autre conte qui narre les exploits du CHS Nord Ouest Ile de France ; un dernier conte pour la route **pages 13 et 14** : c'est l'histoire du Conseil d'Administration du 30 novembre ; comme toujours des blagounettes de fin de soirée **page 14** avec les brèves de CMN ; suivi **page 15** de la liste des sections de Noël du SNMH-CGT, de l'éphéméride et du bulletin d'adhésion **page 16**... Bonne nuit...

12, rue de Louvois (2ème étage) 75002 Paris tel: 01.40.15.51.70/71 fax: 01;40.15.51.77
mail: cgt-culture@culture.fr site internet: www.cgt-culture.fr

É d i t o r i a l

Pacte Sarkozy 2012 pour la fonction publique... Plutôt un retour à 1912...

Vous le savez, car vous avez été nombreux à en être, les mobilisations dans la fonction publique pour la défense du pouvoir d'achat, pour l'emploi public et le statut ont été très fortes les 18 octobre et 20 novembre...

Pour bien nous remettre tous les paramètres en tête à l'heure où s'ouvrent des négociations sur les salaires au niveau de la Fonction Publique (17 décembre), faisons un petit topo de la situation et des fameuses mesures de Sarkozy pour « remettre la France sur les rails de la croissance » (sic).

RGPP: ou comment donner le coup de grâce au service public sous couvert d'économie des dépenses de l'Etat...

La Révision générale des politiques publiques c'est (entre autre) le fameux 1 fonctionnaire sur 2 partant à la retraite non remplacé. Quand on sait comment dans la plupart des services on travaille à flux tendu à cause du manque de personnel et comment depuis quelques années on recrée l'emploi précaire, qui avait un peu diminué suite au mouvement de 1999 contre la précarité au ministère de la culture, les personnels apprécieront la lutte menée contre les effectifs soit disant pléthoriques de la Fonction Publique... La vérité, c'est qu'à travers cette mesure, ce qui est recherché avant tout, c'est de réduire les capacités d'intervention et de contrôle de l'Etat, pour ouvrir davantage de marchés aux entreprises privées en faisant appel aux délégations de service public, externalisations et autres privatisations pour remplacer les services qui auront été asphyxiés par le manque de personnel... Mais aussi pour que les activités de ces mêmes entreprises soient moins contrôlées, en matière de fiscalité, de respect du droit du travail, de respect des sites historiques et naturels... En bref, réduire l'Etat pour que les grands patrons copains du gouvernement s'en mettent plein les poches sans être ni trop contrôlés ni trop ponctionnés par l'impôt.

Dans cette RGPP, l'avenir même du CMN semble remis en cause, puisque, une des voies trouvée par le gouvernement pour faire des économies, c'est de fusionner les administrations. Or, ce qui se dessine à l'échelle du ministère c'est la création d'un grand pôle patrimoine qui engloberait les musées, les monuments et la DAPA. Au sein de ce pôle, il est envisagé de fusionner le CMN et la RMN en allant, vous vous en doutez, plutôt vers le statut d'EPIC (droit privé) de la RMN que vers le statut d'EPA du CMN. Autant dire que de grands changements attendent les agents du CMN, pas en mieux... on peut le craindre...

Attaques contre le statut de la Fonction Publique.

On touche ici à quelque chose de fondamental qui garantit l'indépendance et la grande qualité de la Fonction publique Française... Le statut... En voulant le « moderniser » Sarkozy entend surtout détruire ce qui fait l'indépendance du fonctionnaire face aux pressions économiques et politiques. Ce statut qui détache les missions de la carrière du fonctionnaire et le libère ainsi de l'arbitraire hiérarchique est, en effet, une épine dans le pied de ceux qui veulent réduire au silence ces fonctionnaires un peu trop remuant et prompts à refuser d'appliquer des ordres qui sont contraires à l'éthique et à un sens du service public encore largement partagé par une très grande majorité des agents et des citoyens. Ce que veut faire le gouvernement pour détruire le statut : remettre en cause le concours qui permet une égalité d'accès à tous à la fonction publique, mettre en place le contrat de gré à gré, conditionner la rémunération au « mérite ». C'est bien l'indépendance du fonctionnaire qui est mise en cause et le retour à un système clientéliste, c'est pour cela que nous parlons d'un « pacte 1912 » plutôt que d'un « pacte 2012 » pour la fonction publique, puisqu'il remet en cause tous les acquis obtenus depuis la Libération...

Pouvoir d'achat, la carotte et le bâton...

On ne le répétera jamais assez : depuis 2000 (date du dernier accord salarial dans la Fonction Publique), les agents de l'Etat ont perdu 6,5 % de pouvoir d'achat et cela malgré les dénégations du ministre de la Fonction publique... Les grèves du 18 octobre et du 20 novembre ont bien montré qu'il s'agissait de la première préoccupation des agents de l'Etat.

On assiste véritablement à une smicardisation et à un tassement de la grille salariale dans la toute la Fonction publique tous statuts confondus... Or, ce que le gouvernement avance comme moyen pour augmenter le pouvoir d'achat des fonctionnaires ce n'est même pas des augmentations au niveau de l'inflation, mais outre les primes « modulables » au mérite (à la gueule du client) c'est de solder vos droits à congés, et de faire des heures sup'... Quant on connaît les possibilités de faire des heures sup' quand on est en planning posté on peut se poser des questions... Ces mesures véritablement scandaleuses ne résoudront en rien la situation de plus en plus alarmantes du pouvoir d'achat qui loin de ne toucher que les fonctionnaires, touche aussi la très grande majorité des salariés du privé...

Il est donc urgent que le gouvernement prenne bien en compte cette brûlante patate qui un jour ou l'autre pourrait bien lui faire une brûlure au 3^{ème} degré... La CGT ne manquera pas de lui rappeler ses engagements en matière de pouvoir d'achat.

Dans tous les cas, la CGT restera mobilisée et vigilante pour que les droits des salariés ne soient pas soldés par de vulgaires tours de passe-passe. C'est pourquoi nous appelons les agents du CMN à se préparer à de fortes mobilisations qui n'en doutons pas s'engageront très probablement dans les semaines qui viennent.

Un bidonville dans le 5ème arrondissement !

Avec le Centre des Monuments Nationaux tout devient possible...

Pourquoi sommes-nous en grève ?

Depuis plus de douze ans, nos locaux de jour (vestiaires, salle de repas) et une partie des locaux administratifs sont installés dans des baraques de chantier entourées de fils barbelés, derrière le Panthéon.

Cette situation devait être provisoire en attendant de la construction de vrais locaux à l'intérieur du monument.

Or ces baraques - qui ont normalement une durée de vie de 5 ans - n'ont jamais été remplacées depuis 12 ans. Elles sont aujourd'hui dans un état lamentable : les toits s'effondrent et laissent passer la pluie, des trous apparaissent dans les planchers, la structure métallique rouille, l'installation électrique est défectueuse...

Alors que le 19 avril 2007, le CMN s'engageait lors d'un comité d'hygiène et de sécurité à remplacer totalement

ces «algécos» en cours d'année, aujourd'hui les seules certitudes données sont des petits travaux d'urgence...

En effet, c'est seulement ces dernières semaines, après que nous ayons

CMN (sous notre pression) est un rendez-vous auprès du maire du 5ème arrondissement en vue de l'obtention de l'autorisation de l'installation de nouveaux «algécos».

En cas de refus de la mairie, aucune autre alternative - à part le rafistolage des anciens «algécos» - n'est proposée. Il faudra alors continuer à travailler - durant encore combien d'années..? - dans des baraquements provisoires ayant depuis longtemps fait leur temps.

Conditions de travail indignes, sous-effectif chronique : la coupe est pleine !

Nous réclamons :
- l'installation de véritables locaux de jour,
- dans cette attente, le remplacement immédiat et complet des «algécos» vétustes,
- une véritable concertation avec les agents concernant les

conditions de travail,
- le respect des décisions prises en CHS.

Paris, le 8 novembre 2007



interpellé le CMN, que celui-ci s'est préoccupé du renouvellement des baraques (il était largement temps).

A seulement 7 semaines de la fin de l'année, la seule avancée du

Décentralisation, déconcentration, maîtrise d'ouvrage...

Y a-t-il (toujours?) un pilote dans le CMN ?

A l'instar de ce « chef d'œuvre » bien connu du 7ème art, il semblerait que le commandant de bord du CMN se soit fait la malle! En effet, depuis plusieurs années, les « réformes » successives ont bien failli faire crasher notre 747 de la culture sans que la direction ne fasse rien pour tenter de redresser la barre.

Dès 2001, l'appareil entre en zone

de turbulences; la loi Raffarin de décentralisation prévoit le départ d'une quarantaine de monuments vers les collectivités, heureusement l'équipage est là pour endormir, je veux dire, pour rassurer les voyageurs que nous sommes « pas de panique, restez calmes et surtout attachez bien vos ceintures! » Autant dire que notre Boeing culturel a bien failli finir en simple pe-

tit Cesna. Une dizaine de monuments « seulement » seront effectivement décentralisés, parmi les plus connus : le Haut-Koenigsbourg et Chaumont. Mais ce n'est pas fini, puisque récemment, d'après de persistantes et inquiétantes rumeurs aéropostales, le département des Haut de Seine aurait demandé la gestion du domaine national de Saint-Cloud, rien que ça !

Du côté de la tour de contrôle, bien sûr, silence radio... C'est dans ce contexte, que très logiquement, le CMN obtient de nouveaux monuments en dotation, notamment le parc de Saint-Germain-en-Laye qui fera bientôt partie de la famille! (souhaitons leur quand même la bienvenue). Pour résumer la situation, d'un côté on vide la soute à bagages et de l'autre, on la remplit, espérons seulement qu'il n'y aura pas de colis piégé!

Avec la déconcentration, c'est carrément en planeur que va finir notre établissement. Largage des administrateurs (et y'aura pas de parachute pour tout le monde!), création de pôles, nomination d'un agent comptable secondaire (pour quoi faire au fait?), l'Hôtel de Sully qui risque de se vider de sa population, etc. mais en attendant un courant ascendant, cette réforme a bien du mal à décoller.

Car c'est à ce moment là, en 2007, qu'une nouvelle réforme pointe le bout de son cockpit : c'est la fameuse maîtrise d'ouvrage dont tout le mon-

de a entendu parler, mais dont personne ne comprends rien. Alors pour faire (très) simple et schématique, disons que désormais le CMN, en plus de ses missions traditionnelles, devra assurer (et donc payer) les travaux



de restauration, non seulement de ses monuments, mais aussi d'autres bâtiments d'État, et peut-être aussi de bâtiments privés. (En fait le périmètre n'est pas encore défini). Ce qui compromet à moyen terme, l'existence des DRAC, SDAP et d'autres

services comme le SNT, dont c'était le principal boulot, voire parfois la raison d'être. Plus inquiétant encore, la direction pourra ainsi favoriser certains sites par rapport à d'autres. En effet, on peut craindre que les crédits seront plus facilement attribués aux monuments les plus rentables ou les plus visités du réseau du CMN, au détriment des bâtiments gérés par d'autres structures. Le produit d'une taxe sur les mutations de biens devrait, en principe, permettre de financer tout ça; car pour faire voler l'Airbus A380 qu'est devenu notre établissement, il va bien falloir faire le plein de kérosène!

Alors que de nombreux chantiers restent en suspend (révision du statut des contractuels, résorption de la précarité), le futur plan de vol du CMN paraît de plus en plus incertain, tandis que de sombres nuages semblent s'amonceler à l'horizon (EPIC ?) N'oublions pas que même le Concorde a fini par s'écraser et qu'après son dernier accident, il est resté définitivement cloué au sol...

CMN, Fonction publique comme partout : Ca urge sur les salaires et les emplois !

5,2 millions de fonctionnaires ont vu depuis 2000 leur pouvoir d'achat baisser de 6,5%. Cette perte du pouvoir d'achat concerne aussi bien les fonctionnaires que les contractuels ou les vacataires (qui représentent 1,2 million des 5,2 millions d'employés de l'Etat). Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement prépare une révision du statut général des fonctionnaires afin d'individualiser les salaires notamment par un système de primes et l'introduction du «contrat de gré à gré».

La CGT réclame quant à elle une revalorisation de la grille indiciaire et une augmentation significative de la valeur du point d'indice le seul élément commun à tous les agents de la Fonction publique. Si le Smic augmente tous les ans au mois de juillet, le gouvernement se voit obliger de sortir un décret pour que le salaire minimum de la Fonction publique ne soit pas inférieur au Smic (c'est ce que l'on observe tous les ans lors des CAP des agents contractuels du CMN par exemple).

Avec des agents de catégories B (cadres intermédiaires) recrutés à un niveau moyen équivalent à bac+3 et rémunérés à 4% au-dessus du Smic et des catégories A recrutés à bac+5 rémunérés à 23% du Smic, on assiste à une smicardisation de la Fonction publique.

Si les salaires stagnent, par contre tout augmente : +60% pour le fioul en cinq ans, +23% pour le gaz en un an, augmentation du prix des produits alimentaires de base : +4,6% pour les pâtes et +10,3% pour les farines et semoules. Produits fortement consommés par ceux qui touchent les plus bas salaires. Sans parler de l'explosion des prix dans l'immobilier (par exemple pour un salarié payé au smic en Ile de France le logement pèse environ 40% de son budget). En région parisienne, pour une famille vivant en grande banlieue, c'est 25% de son budget qui est absorbé par les déplacements.

Aujourd'hui, on recense en France 2,5 millions de travailleurs pauvres selon le

gouvernement. Le taux de pauvreté au travail a fortement augmenté ces trente dernières années d'après un rapport remis par le gouvernement aux partenaires sociaux avant la conférence sur l'emploi et le pouvoir d'achat du 23 octobre dernier. Explosion du nombre des travailleurs pauvres, panne de l'ascenseur social pour les jeunes générations, non reconnaissance des qualifications et absence de progression de carrière et promotion interne pour les emplois non qualifiés, la situation est des plus critiques.

C'est pourquoi la CGT revendique pour le maintien du pouvoir d'achat : un Smic à 1 500 euros bruts par mois, de véritables augmentations de salaire, une réelle reconnaissance des qualifications et de vrais déroulements de carrière.

S'ajoute à la smicardisation des salaires et à la généralisation de la précarisation sociale, une **dégradation générale des conditions de travail qui n'ira qu'en s'accroissant par une réduction drastique des effectifs**

au sein de la Fonction publique. Entre 2002 et 2008, la Fonction publique d'Etat a perdu entre 120 000 et 140 000 emplois, pour la seule année 2008, c'est à minima 22 900 suppressions d'emplois et au total entre 2002 et 2012, c'est la **suppression de 300 000 emplois.**

Quelques illustrations au Ministère et au CMN

Dans un tract intitulé «Budget 2008 : en recul sur les moyens, calamiteux pour l'emploi et non sincère dans sa présentation», la CGT-Culture démontrait qu'entre 2003 et 2008, le Ministère de la Culture a connu 1000 suppressions d'emplois dont 186 pour 2008. Sur nos monuments, le CMN continue d'accueillir des visiteurs alors même que les effectifs ne sont pas suffisants : à **Notre-Dame** c'est 3 agents titulaires qui assurent la sécurité pour environ 150 0000 visiteurs annuels, l'ouverture du donjon de **Vincennes** s'est faite alors

que 4 avis de vacance n'étaient pas pourvus, au Panthéon c'est 6 postes soit 50% de l'effectif qui ont disparu, à **l'Arc de Triomphe** c'est la vie même des agents qui s'en est trouvée menacée... Dans les jardins, c'est une partie de la filière des métiers d'art qui est en train de disparaître : à **Saint-Cloud**, les vacataires précaires par leurs contrats et leur rémunérations remplacent petit à petit les agents titulaires, à **Champs-sur-Marne** les vacataires sont licenciés car le CMN ne veut pas les payer à la place de la DAPA...

En matière de rémunération, le CMN n'a honte de rien. On recrute une femme de 58 ans en 2007 tout juste au Smic (difficile en effet de faire pire...) et qui a neuf ans d'ancienneté (vacations)! 294 agents en groupe 1 (les plus bas salaires), 29 d'entre eux sont à l'indice 283 c'est-à-dire tout juste au Smic soit 9.86% de l'effectif des métiers d'exécution. Et ce n'est bien sûr sans compter, les agents tout juste à l'indice supérieur et qui

probablement l'année prochaine seront eux aussi rattrapés par le Smic...Et si le CMN fait la fine bouche à augmenter les salaires les plus faibles, il n'hésite pas dans les plus élevés à proposer une augmentation accélérée à la vitesse mach 3 pour des personnes ayant quelques mois (un peu plus d'un an) d'ancienneté... Voilà le clientélisme, voilà vers quoi le gouvernement nous amène, des carrières totalement individualisées où pour connaître un tant soit peu de décence salariale il faudra dire à tous crins «Merci Patron»...

Et à ceux qui diraient que nous sommes un pays qui ne cesse de s'appauvrir, rien n'est plus faux. En 2006, les bénéfices des 40 plus grandes entreprises ont atteint 100 milliards d'euros et les 50 patrons les mieux payés en France ont perçu 3,8 millions d'euros soit 316 années de Smic chacun (source de l'hebdomadaire Capital).

Entre fléxisécurité et sécurité sociale professionnelle... ...mon cœur ne balance pas !

Le tempo gouvernemental est donné depuis cet été. Remise en cause du droit de grève, des régimes spéciaux, véritable plan social au niveau des emplois dans la Fonction Publique (- 22 900 emplois en 2008 pour un total de 300 000 emplois entre 2002 et 2012)...et cela ne fait que commencer !

On s'en prend aux régimes spéciaux pour mieux s'attaquer au régime général des retraites en 2008, on démantèle le statut général de la Fonction Publique pour encore mieux laminer le droit du travail... Ne vous inquiétez pas bonnes gens, le gouvernement et le MEDEF veillent sur vous...

A l'heure du chômage de masse, des contrats à durée déterminée, du temps partiel imposé, de ce qu'on appelle le «travailleur pauvre», de la précarité professionnelle entraînant avec elle une précarité du logement et tutti quanti, le gouvernement nous prépare ce que le MEDEF attend depuis longtemps : la fléxisécurité au travers de ce qu'ils osent dénommer «modernisation du marché du travail». Derrière ces nouveaux termes, des

concepts pas si nouveaux et aussi vieux que le patronat. Et ce cadeau empoisonné, on nous le vend bien emballé : pour de la croissance, il faut des emplois, pour des emplois, il faut la confiance des entreprises, pour la confiance des entreprises, il ne faut pas trop de «rigidité» et pour pas trop de rigidité il faut pouvoir licencier.

Il est intéressant de voir à notre époque associer le terme de «sécurité» à l'idée de licencier, et c'est pourquoi, il ne faut pas oublier le suffixe «flexi», c'est-à-dire de créer un salariat totalement flexible, corvéable et licenciable à merci (*au CMN ça existe déjà, ça s'appelle les vacataires*). Ainsi donc, l'allongement de la période d'essai du CDI (d'une durée de six mois) renouvelable une fois pourrait l'être trois fois, on pourrait également y introduire une période dite de «validité économique» qui pourrait durer jusqu'à six mois soit deux ans d'incertitude pour le salarié, on intégrerait également les «contrats de projet» c'est-à-dire d'une durée non déterminée à l'avance mais une fois la réalisation du projet faite, retour à la case départ : l'ANPE, on limiterait les recours aux tribunaux des prud'hommes, accès

et capacités limités pour les juges, les indemnités pour licenciement abusifs restreintes, disparition de la réintégration dans l'entreprise... «Contrat de gré à gré», «séparabilité à l'amiable»...langage fleuri pour une réalité sociale qui durcira les relations entre employeurs et salariés et qui laissera l'ensemble des salariés sur le carreau. Non content de mettre les travailleurs au chômage, le patronat propose le financement de l'assurance chômage sur la solidarité nationale (en l'occurrence le contribuable) et non plus sur les cotisations sociales. Ce serait ainsi entre 8 et 10 milliards que le MEDEF propose de financer via l'impôt ou le TVA. Aujourd'hui on vit et on subit la précarité, demain on nous la fera en plus payer...

A contrario, la CGT revendique une véritable sécurité sociale professionnelle pour l'ensemble des salariés c'est-à-dire l'obtention de nouveaux droits, de nouvelles garanties dès l'entrée dans l'emploi avec la sécurité du contrat, des salaires corrects, la reconnaissance des qualifications, la formation continue, la prise en compte de l'expérience acquise, l'évolution de carrière mais

aussi des droits transférables pour chaque salarié au fur et à mesure de ses changements d'emplois et d'entreprise. Ces nouveaux droits seraient attachés non plus à l'emploi mais à la personne tout au long de sa vie professionnelle c'est-à-dire rémunérés

en conséquence, indemnisés en cas de licenciement et transférés en cas de nouvel emploi. Sur ces propositions le Conseil économique et social s'est prononcé pour à la quasi unanimité (représentants patronaux compris), dans le cadre d'un avis

sur la sécurisation des parcours professionnels.

Car pour la CGT c'est avec des rémunérations correctes que l'on favorise la consommation et donc la croissance et l'emploi.

Faut-il battre en retraite sur les retraites... ou bien trouver de nouvelles solutions ?

Les enjeux que porte la CGT

Le mois de novembre aura été largement marqué par la grève concernant les régimes spéciaux. A lire la presse et les sondages, ce mouvement paraissait impopulaire. Et pourtant, cette réforme aujourd'hui axée sur les seuls régimes spéciaux n'est qu'un prélude. 2008 sera marqué par de nouvelles réformes qui toucheront cette fois non pas « une poignée de privilégiés » mais tout le monde.

Depuis 1993, réforme après réforme, les gouvernements successifs ne cessent d'allonger la durée de cotisation afin de faire face au déficit des retraites et d'un changement démographique. 1993, la loi Veil-Balladur s'attaque aux retraites du privé, 2003, Fillon s'en prend au public. Entre 2009 et 2012 l'allongement des cotisations atteindra 41 années afin de toucher une retraite à taux plein sans décote. L'allongement perpétuel de la durée de cotisations semble bien entrer dans les consciences. Et pourtant, de réforme en réforme : jusqu'à quel âge les citoyens sont-ils prêts à travailler et pour quelle retraite ? Car si l'espérance de vie augmente, l'âge d'entrée dans la vie active recule. Et ces 41 années de cotisation ne tiennent bien évidemment pas en compte ni les périodes d'études ni celles de chômage (alors qu'aujourd'hui notre société connaît un chômage de masse !). Sans compter tous ces salariés en fin de carrière que l'on pousse vers la porte de sortie et qui ne trouveront pas de travail ailleurs. In fine, les différents gouvernements en place cherchent à démontrer l'inefficacité de ces réformes afin de mettre en place un système de retraite par capitalisation et faire disparaître les retraites par répartition.

Aujourd'hui, 5 millions de personnes sont durablement exclues du marché du travail, près d'un salarié sur trois est en situation de précarité et plus de la moitié des salariés sont exclus de l'emploi avant l'âge de 58 ans !

Autant dire, que toutes ces personnes seront les premières touchées par les réformes en cours et que, dans ces conditions, c'est la paupérisation d'un grand pan de la société qui se prépare.

Parallèlement, le nombre actuel de retraités s'élève à 13 millions et atteindra 18 millions en 2020.

L'objectif est d'assurer un niveau de remplacement élevé des salaires et garantir le droit effectif à la retraite à 60 ans. Comment donc faire face à un accroissement du financement ? Selon le Conseil d'orientation des retraites, il représente entre 3 et 4% du total des richesses produites chaque année, soit un objectif tout à fait atteignable.

Le vrai problème : quel financement des retraites ?

Le premier levier pour financer les retraites : c'est l'emploi. Avec 700 000 emplois supplémentaires, c'est un demi-point de PIB de financement en plus. L'emploi est pour les dix prochaines années un enjeu majeur. **A lui tout seul, il pourrait répondre à 50% à la solution.**

En second lieu, réduire les exonérations. En 15 ans, les exonérations de cotisations patronales ont été multipliées par dix. Elles s'élevaient à 3 milliards en 1993, atteignent aujourd'hui les 25 milliards et dépasseront en 2008 les 30 milliards suite au nouveaux dispositifs de la loi sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat et notamment le dispositif d'exonération des heures supplémentaires (qui par ailleurs n'ont

pas démontré leur efficacité quant au développement de l'emploi). Là où ces exonérations sont inopérantes, elles devraient être purement et simplement supprimées.

Par ailleurs, d'autres revenus (stock-options, intéressement, participation...) ne contribuent pas au financement de la protection sociale. La Cour des comptes vient cette année de souligner l'importance du manque à gagner pour la Sécurité sociale. Cela est estimé à 25 milliards d'euros pour 2006 dont trois pour les seules stocks-options.

Avec, comme le propose la CGT, l'élargissement de l'assiette des revenus, c'est au total entre 50 et 55 milliards d'euros qui sont disponibles.

Troisième point : réformer la cotisation patronale.

Entre 1979 et 2007, les cotisations sociales des salariés ont augmenté de 40% alors que pour les cotisations patronales, elles n'ont pas bougé ! Cela a pour conséquence que la part patronale ne cesse de diminuer. Pour faire davantage participer les entreprises, la CGT propose d'inclure les revenus financiers des entreprises dans l'assiette des cotisations et de lancer une réforme des cotisations qui permette de peser sur les politiques d'emploi et de développement des entreprises (modulation de la cotisation patronale en fonction des choix positifs ou négatifs des entreprises vis-à-vis de l'emploi et du financement de la protection sociale).

Ces nouvelles mesures pourraient, en élargissant l'assiette des cotisations et en stimulant la dynamique d'emploi, rapporter des dizaines de milliards d'euros.

A terme, l'allongement de durée de cotisation n'apportera aucune solution viable et pourrait même sonner le glas du régime des retraites par répartition (au travers de la solidarité nationale)

pour aller vers un système par capitalisation qui mettrait des millions de personnes dans le dénuement.

Si l'on veut que ce système par répartitions perdure, il faut donc trouver d'autres moyens de financement. La CGT, au travers de

ces différentes propositions, défend le système par répartition et démontre que des solutions sont possibles.

NB : parce qu'à la CGT, les retraites sont un enjeu majeur et que la vie militante ne s'arrête pas systématiquement avec la vie

professionnelle, à la CGT Culture, une section des retraités existe. Lors de notre congrès, Danièle Bolle, secrétaire de la section des retraités, a fait un discours plein de force et de panache. Lucienne Leroux et Chantal Blé-Croa ont d'ores et déjà pris rendez-vous afin de rejoindre cette section.

Y'a pas que du Saint-Nectaire en Auvergne, y'a aussi le congrès de la CGT-Culture!!

«Là où la liberté perd ses droits, là se trouve la frontière de votre empire» - le comte de Mirabeau.

La formule est sans doute un peu forte pour un compte-rendu de congrès mais -allez je continue - il est des intérêts de l'esprit qui rejoignent ceux du cœur et des souffles de phrases ... et puis je suis des MH tout de même alors ... J'ai eu le bonheur et la chance de participer au dernier congrès de l'USPAC-CGT. Pour l'esprit je fus servie. Pour le cœur rien à dire : on en a mis du cœur à travailler dix heures par jour sur les textes de loi, les règlements statutaires, les fondamentaux de la politique sociale, financière et économique en matière de culture, les règles de responsabilité citoyenne et républicaine sur les services publics ... Bref un échange fait de débats, de discussions, de réflexions pour tenter de sauver de la tourmente actuelle notre «mini ministère aux maxi problèmes» **. Mais je dois surtout vous transmettre le résultat de ce congrès. Alors voici :

Trois commissions nous ont permis d'ouvrir le débat sur trois axes représentatifs des structures et des missions principales de notre MCC:

- la Fonction Publique
- le service public culturel
- les revendications des personnels sur les statuts, les filières, les salaires et les carrières

Deux autres commissions ont traité de l'organisation de l'USPAC-CGT - mandats et candidatures.

Alors juste comme ça à l'adresse de nos administrations: ces commissions nous ont conduits à travailler jusqu'à point d'heure et ce fut étrange de nous voir œuvrer pour l'intérêt de tous avec cette envie de sauver notre histoire commune littéraire, philosophique, artistique et politique. Oui «sauver» est bien le mot qu'il faut

tant notre service public de la culture est aujourd'hui mis à mal dans bien des domaines de son activité :

À commencer par nous-même : les missions des personnels.

- À la BNF les agents de l'accueil et de la surveillance sont d'ores et déjà passé à la sous traitance.
- La DAG voit ses missions lui échapper avec des services supprimés et d'autres qui fusionnent ...
- À Versailles, le standard a été alloué à une société - en sous traitance : les visiteurs potentiels contactent donc un standard basé à Poitiers et n'ont que des renseignements plus que généraux sur l'activité du château-domaine.
- Le Louvre souhaite délocaliser le laboratoire scientifique de restauration. La raison invoquée : le musée a besoin de place. Pour qui ? Pour quoi ? C'est la suite donnée à l'affaire d'Abou-Dhabi...
- Les DRACS et les SDAP : ces directions et ces services seraient-ils en voie de disparition ?
- Le devenir de l'INRAP est aujourd'hui bien précaire quand on sait que déjà l'archéologie préventive est confiée à des sociétés privées.
- Et que penser des dernières créations d'EPIC et d'EPA ? La cité de l'architecture et du patrimoine, le quai Branly où l'accueil, la surveillance, la sécurité, l'entretien, la maintenance sont des missions confiées une nouvelle fois à la sous-traitance ...
- Le CMN est en pleine réforme comme nous le savons. Et cela stagne quelque peu. Enfin pas pour tout le monde. Si la décentralisation a été plus ou moins bien menée au Haut-Koenigsbourg, il n'en a pas été de même à l'abbaye de Silvacane par exemple où des collègues se retrouvent contraints de quitter le CMN sans rien connaître de leur avenir ... Grands et petits monuments : de toute évidence ce

n'est déjà plus le même traitement. Rappelons qu'à l'origine la CNMHS traitait d'un égal parti l'ensemble du patrimoine historique et national. Et alors le futur prochain nouveau statut du CMN ? À suivre avec force vigilance ... L'enjeu - comme pour tous les services décentralisés d'ailleurs - est d'importance car il pourrait très bien conduire à des excès de privatisation à l'opposé d'une décentralisation ou d'une déconcentration plus conforme aux intérêts de tous.

Et serait-il trop dire que nos propres statuts soient eux-même potentiellement mis en cause ? Et si jamais la réflexion actuelle de la politique du gouvernement se portait sur le fait que nous soyons (dans une logique de fonction publique) titulaires de nos postes ? Alors quel serait pour nous le grand changement ? Que pourrions-nous devenir ? Mais des biens, comme le reste, emportés dans des transactions qui n'ont rien à voir avec la vocation et les missions du MCC et dans lequel nos propres activités professionnelles, nos métiers et nos salaires, seraient un marché de plus ... Une fois destitués du poste nous serions au mieux placés - attention au clientélisme - par souci de performance dans les établissements les plus «rentables» et au pire ...

À propos de la notion de bien nous avons également appris qu'un projet de loi - une proposition - avait été émis le 27 septembre 2007 à l'Assemblée Nationale « *tendant à établir une réelle liberté de gestion des établissements culturels* » Traduction : cette loi permettrait tout simplement la location ou la vente d'œuvres issues des collections nationales. Notre patrimoine collectif pourrait-il donc faire l'objet de transactions ? Il serait au contraire judi-

cieux de rappeler que le patrimoine national est un lien que l'on se donne avec la connaissance de l'histoire et des arts et non un bien à exploiter. Et par ailleurs pour quel profit ?

Un débat a été mené justement sur cette question du bien patrimonial : la gratuité des musées oui mais à quel prix ? Certes les musées et les monuments sont des espaces publics destinés à la conservation et à la transmission des arts et du savoir pour tous. Mais la gratuité d'accès à ces lieux apporterait-elle vraiment la démocratie dans le domaine de la culture ? La gratuité rassemble la population c'est évident au vu de la très grande fréquentation des musées et des monuments les jours dits. Seulement voilà une fois le seuil franchi qu'en serait-il de la gratuité des services - et qu'en est-il aujourd'hui : animations scolaires, documents d'information, visites conférences, expositions temporaires, événements de «mécénat», parking, vestiaire ... Le débat reste ouvert.

À bien des égards ce congrès a été

riche de découvertes stupéfiantes sur les intentions du gouvernement quant au devenir de notre ministère. Notre travail a donc été de rassembler toutes ces informations pour les inclure dans les textes de résolution établissant nos revendications. Ces textes seront transmis aux syndiqués. Et c'est cela le plus important. Au final de ce congrès il s'est avéré que la priorité revenait à l'information qui fait bien souvent défaut au sein de nos services. N'ayons pas peur des mots : il y a une urgence. Il nous faut créer davantage de liens entre nous pour diffuser, relayer, donner les moindres détails de toute forme de décision prise dans le giron de notre MCC et qui plus est pour nous dans le cadre plus spécifique du CMN.

Nous refusons que la politique actuelle puisse anéantir des siècles d'histoire et de réflexion sur l'idéal démocratique en toute chose et donc en culture grâce à quoi nous avons toute liberté de conscience et d'expression et cette chance incalculable de pouvoir disposer d'un service

public de la connaissance. Nous ne voulons pas que notre ministère disparaisse dans des transactions de commerce et de diplomatie au service de la rentabilité et de la performance comme une privatisation annoncée de la République elle-même et ceci devant nos yeux là tous les jours ...

Pour nous-même, les délégués, ce congrès a donc été un avertissement sévère.

Laurence

Arias

** je cite Alfred Picquet, 78 ans, fondateur de l'USPAC-CGT et toujours présent à ce congrès.

Nota bene:

Le château d'Aulteribe n'étant qu'à 80 km de Super-Besse, nous avons eu le plaisir de recevoir Sophie Grolet et Amandine Duverneuil et avant de retourner sur Paris de leur rendre une visite de courtoisie dans leur magnifique château...

Compte rendu du CTP du 22 novembre 2007.

Match à l'extérieur : CMN :5 CGT :7*

***nombre de points mis à l'ordre du jour**

Approbation du compte rendu du CTP du 13 septembre à l'unanimité

Suites données aux précédents CTP :

Une rencontre a eu lieu le 23 novembre entre le CMN, l'Etat, les communes de **Tarascon et de la Silvacane** et les agents des ces monuments. Les conventions seront signés le 10 décembre.

Une note a été envoyée aux administrateurs pour leur rappeler les règles de respect de **confidentialité des courriers syndicaux** suite à l'intervention de la CGT pour signaler ce type d'agissements récurrents.

Sur les problèmes concernant la **dotation habillement** que nous évoquions au dernier CTP (suppression de la remise à l'avantage des agents...) une réunion avec les représentants du personnel sera organisée début janvier afin de parer à toute mauvaise surprise pour la dotation 2008.

Sur les **heures mécénat** une info sera diffusé dans le prochain numéro de « La Lettre ».

Concernant la situation de la secrétaire à **Dijon** le directeur a rencontré la secrétaire pour trouver une solution à sa situation dans le premier semestre de 2008. La mise en place d'une unité de proximité commune aux monuments de Bourgogne pourrait être une solution selon l'implantation des services administratifs de cette structure.

Décentralisation : Saorge ne devrait pas partir. Ouaiiii...

Sur la question des **jours fériés et des heures sup'** non payés que nous dénoncions au dernier CTP. Le CMN a alerté le Ministère ainsi que les DRAC. De plus, une note sera diffusée aux administrateurs pour qu'une évaluation des besoins en crédits pour jours fériés et heures sup' soit faite monument par monument afin de ne pas se retrouver le bec dans l'eau dès juin.

Concernant la convention passée entre le CMN et la RMN pour le **service photo**, une réunion aura lieu le 14 décembre concernant certains désaccords financiers notamment.

Formation professionnelle

Comme souvent nous donnons une appréciation favorable sur le programme de formation professionnelle au CMN, par ailleurs, la plupart des difficultés avaient été levées en réunion de préparation du programme de formation même s'il est à noter qu'on nous avait demandé que compte tenu que tout avait été vu pendant cette réunion on ne fassent pas de remarques en CTP ... Mais comme nous sommes indisciplinés, nous avons quand même tenu à parler de cette mise en garde...

Malgré la qualité de ce programme quelques remarques quand même pour demander à ce que les nouveaux **TSC issus du repyramidage** bénéficient d'une **formation post-recrutement** organisé par le CMN puisque rien n'a été prévu au niveau ministériel.

De plus, nous avons demandé que soit régulièrement réinscrit au programme la stage **souffrance au travail** pour les nouveaux encadrant mais aussi pour les agents qui en font la demande. Ce qui a été acté pour le programme 2008 sans date précise pour s'assurer d'un seuil minimal de participation à ce stage.

Un groupe de travail sera également mis en place pour faire en sorte que les formations à la sécurité soient des **formations diplômantes.**

Vote sur le programme de formation 2008 : Pour à l'unanimité

Changement d'horaires aux châteaux de Castelneau-Bretenous et Montal.

Ces changements se font après une année d'expérimentation suite à l'ouverture du château de Montal et permet d'harmoniser l'ouverture des deux monuments.

Vote : pour à l'unanimité.

Remise en dotation de Ferney-Voltaire.

Ce monument faisait partie des sites à l'avenir incertain (comme la chartreuse de Villeneuve lez Avignon, le Fort Saint André ou le Palais Royal). Le CMN se retrouve donc avec ce monument qui, il le reconnaît lui même, est dans un état indigne alors qu'il a un potentiel énorme autour de la personnalité de Voltaire.

Le CMN compte donc investir en force dans ce monument... enfin, espérons...

Vote : Pour à l'unanimité

Questions diverses posées par la CGT

Arriérés de loyer à Saint Cloud

Une réunion a été organisée à la suite du CTP le 28 novembre pour nous annoncer les détails de « l'atténuation très sensible » de la dette, dont le CMN nous a fait part pour les 13 agents de Saint-Cloud concernés (rappelons que les sommes demandées vont jusqu'à 23000€...)

Ainsi, après que nous ayons lourdement insisté pour qu'au moins les principes généraux de cette réduction des arriérés nous soient expliqués en CTP, le CMN nous explique que France domaine renonce à la moitié de la dette par une requalification des logements de la catégorie 2B en 2C et que le CMN n'ayant pas donné en

temps et en heure les conventions d'occupation de logement une décote supplémentaire de -25% est « gracieusement » offerte aux agents. De plus un étalement du paiement de la dette sera mis en place afin de ne pas asphyxier les agents.

Les sommes restent néanmoins lourdes, la CGT et les agents attendent donc des négociations qui s'ouvrent aujourd'hui entre les organisations syndicales et le CMN des avancées encore plus significatives...

OPA du conseil général des Hauts de Seine sur le Domaine national de Saint-Cloud...

Et on reparle de Saint-Cloud où depuis quelque semaines les agents sont informés par la presse régionale (pas par le CMN, bien sûr...) du duel qui se joue entre le Ministère de la Culture et Patrick Deveidjan (secrétaire général de l'UMP, député et président du conseil général des Hauts de Seine... et encore peut être que j'en oublie)... Ce dernier qui est à la tête du plus riche département de France ne sait pas quoi faire de son pognon et comme il boude un peu puisque c'est un fidèle lieutenant de Sarko et qu'il n'a pas eu de ministère (victime de la politique d'ouverture) fait un caprice auprès de son copain président qui ne peut plus rien lui refuser pour que l'Etat lui cède ce « Joyaux » (dixit la ministre) du patrimoine national au mépris de toutes les lois sur la décentralisation et surtout sur les conditions de décentralisation des monuments. Car Saint-Cloud est une ancienne possession royale et à ce titre ne peut être décentralisé si l'on s'en tient aux critères du rapport Rémond. Mais comme chacun sait les lois ça se change et si quelques pressions bien placées sont faites le ministère qui tient bon pour l'instant (ainsi que sa courroie de transmission le CMN) cédera bien à un moment donné en échange de quelques missions ou moyens qui ne lui seront pas retirés... Cet épisode, est assez symptomatique du présidentielisme Sarkozyen qui distribue en bon démagogue clientéliste à ses amis politiques et patronaux ce que ceux-ci lui demandent au mépris de la notion de bien commun culturel, des lois, du service public et des agents de ces services. Affaire à suivre donc, de près, de très, très, très près...

Chartreuse (suites)

La fin de la convention entre le CMN

et le CIRCA qui gère la Chartreuse arrive à terme le 31 décembre 2007. Il y a donc urgence d'une décision de la part du ministère et surtout urgence d'une clarification sur qui gère ce site ses personnels et comment sont ils gérés. Une inspection diligentée par le CMN devrait faire des propositions pour l'avenir. Il semblerait que l'on se dirige vers une confirmation du CIRCA pour la gestion du site et des personnels sous la forme de la création d'un EPCC (établissement public de coopération culturelle) ou bien vers la prolongation de la situation actuelle... Aucune de ces deux solutions n'étant satisfaisantes pour la CGT car elle confirmerait soit le morcellement accru du CMN avec la multiplication de petites structures autonomes où les droits des personnels sont difficiles à faire respecter, soit à la prolongation de la situation actuelle qui ajoute l'illégalité à l'opacité de la gestion du personnel. De toute façon une prise de décision rapide est prévue probablement au tout début de l'année 2008.

Conférenciers des Gobelins (suites)

Plutôt des bonne nouvelles car le CMN travaille à un accord avec la RMN pour que les conférenciers soient rattachés au CMN ce qui pérenniserait l'accord que les personnels et la CGT avaient obtenus avec la mise en place de contrats de longue durée pour les conférenciers des Gobelins. Il nous faudra donc continuer notre effort pour qu'un maximum de conférenciers obtiennent des contrats CDI à temps plein et intégré au statut des personnels contractuels du CMN.

Palais Royal : incertitude des agents sous les fenêtres de la ministre...

Depuis plusieurs mois la situation du Palais Royal était restée suspendue, or, depuis peu il semble que ça bouge... Le problème, c'est que les agents sont informés de la pire des manières : par les rumeurs et les bruits de couloirs... En effet aucune information officielle n'a été portée à leur connaissance...

Concrètement qu'est ce qui se dessine : le ministère semble vouloir reprendre le domaine en gestion directe, petit problème : le ministère en tant que tel n'est pas habilité à percevoir les recettes domaniales assez importante (tournages, restaurants...)

que génère l'exploitation du domaine du Palais Royal.

Ce dont on peut avoir peur : que pour se débarrasser du problème le ministère une fois le domaine récupéré délègue l'exploitation du domaine à une entreprise privée de sécurité (aux méthodes très sociale que l'on connaît), ce qui veut dire dispersion des agents titulaires sur d'autres sites et incertitudes pour les vacataires quant à leur devenir. Bien entendu, nous nous opposons à toute privatisation de la gestion du Palais Royal et militerons pour qu'une solution soit trouvée pour que ce service continue d'être exercé par des agents du ministère.

Pour ce qui est du calendrier de décisions concernant le devenir du Palais-Royal, pour l'instant il n'y en a aucun... Nous exhortons donc les différentes administrations actrices du dossier de tenir informés les agents (au moins)... Pour l'instant le CMN semble envisager cette hypothèse... ouf...

RGPP (à vos souhaits), traduction : Révision Générale des Politiques Publiques

Pour rappel la RGPP consiste à réduire drastiquement les dépenses de l'Etat par la réduction massive du nombre de fonctionnaires et la fusion des administrations centrales. Ce qui semble se dessiner d'après le CMN, c'est la création d'un pôle patrimoine qui regrouperait les monuments, les musées et la DAPA ce qui mettrait fin à la division historique entre ces deux pôles qui date du 19ème siècle (Mérimee pour les monuments et Vivant Denon pour les Musées). Si l'on suit cette hypothèse cela pourrait aboutir (toujours selon le CMN) à la fusion entre la RMN et le CMN et la récupération par cette nouvelle structure de tout un tas de petits musées de province ou de châteaux musées (Pau,

Ecouen, Fontainebleau...) ainsi que la disparition des musées gérés en SCN (services à compétence national)... Surtout, cela nous ferait très probablement glisser vers une gestion de type EPIC de droit privé... Quand on vous disait qu'on en avait pas fini avec cette histoire d'EPIC...

Très concrètement, cela veut dire qu'en attendant que cette décision soit prise cela gèle toutes les réformes qui étaient en cours au CMN : transfert de la maîtrise d'ouvrage sur les monuments au CMN, déconcentration du CMN ainsi que les négociations sur le statut des personnels contractuels du CMN.

Bref, un joli bazar en perspective pour des résultats quasi nuls en terme d'économies réelles pour l'Etat (la réforme coûtera chère pour un résultat estimé à l'économie de 1 milliard d'€ dont la moitié seront distribués en primes pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires) . Surtout des conséquences catastrophiques pour le service public culturel avec une visée de plus en plus commerciale et pour les conditions d'emplois des personnels. Car le seul objectif de cette réforme est bien davantage d'afficher moins de fonctionnaires et de réduire les capacités d'intervention de l'Etat que de faire des économies réelles sur les dépenses de l'Etat.

Statut des personnels contractuels du CMN.

Comme nous le disions dans le point précédent, il semble que la mise en place de la RGPP complique grandement les négociations interministérielles qui doivent accoucher du statut des contractuels CMN ... En effet, tant en ce qui concerne la grille des salaires qui dépend des décisions de Bercy que le champs d'application du décret il n'y a aucune réponse... Aucun feu

vert donc pour le statut des contractuels CMN, on vire même au rouge sang...

Autre conséquence inquiétante de la RGPP : la rémunération des contractuels risque de se faire encore davantage au mérite et à la «gueule du client» qu'avec de vrais déroulements de carrières et des possibilités de promotion basées sur l'équité et la transparence...

C'est donc un bien triste paysage qui s'offre à nous...

Mise en place de la gratuité dans certains monuments... ou respect des promesses de campagne du président au grand dam du CMN.

Quatre monuments du CMN sont concernés par cette promesse présidentielle qui consiste à mettre en place la gratuité dans les musées et monuments... Pour l'instant et à titre expérimental pour six mois sont concernés Le Palais Jacques Cœur, le Palais du Tau, le Château d'Oiron, le Château de Pierrefonds.

Pour compenser cette mesure, le ministère s'est engagé à aligner une subvention couvrant la perte de recettes, et pendant ce temps là, les caissières et caissiers du CMN distribueront des tickets gratuits... Une bien curieuse mesure quand on sait que la politique actuelle est à l'accroissement des ressources propres des établissements publics... Mais bon, ce gouvernement n'est pas à une contradiction près et, après tout, les ressources propres peuvent être développées en faisant appel au mécénat et en louant les monuments et les services des agents à des opérations promotionnelles pour des entreprises privées, comme par exemple cette exposition sur la poupée Barbie sponsorisée par Mattel à la Cité de l'architecture et du patrimoine... Quand rupture rime

CHS NOIDF du 12 novembre 2007

Le sous-effectif devient l'une des préoccupations majeures

En CHS, l'établissement voudrait parfois faire taire certains sujets. Il y a quelques années c'était la souffrance au travail qui, lorsque nous l'évoquions, faisait ricaner notre ancienne DRH. Et puis, la loi est passée, alors bien évidemment, on prend dorénavant cette problématique très au sérieux. Quoique, pour faire avancer certaines situations, il ne faut jamais baisser la garde.

Aujourd'hui, et c'est au moins la deuxième fois que notre CHS l'évoque, ce sont **les problèmes et les conséquences du vieillissement et du sous-effectif sur les agents**. En effet, travailler dans les monuments est loin d'être une sinécure : la pénibilité au **Mont Saint-Michel**, le non renouvellement des jardiniers partant de **Champs-sur-Marne** ou de **Saint-Cloud** ou, dans d'autres

CHS, les 422 marches des tours de **Notre Dame de Paris** (sans compter les allers-retours)...une liste qui ne se veut bien évidemment pas exhaustive. Le sous-effectif entraîne également un manque de mobilité comme le subissent les agents de **l'Arc de Triomphe** entre autres, le sous-effectif, c'est aussi un surcroît de travail pour ceux qui sont en poste. Au dernier CHS, l'administratrice

de **Maisons-Lafitte** dénonçait une très forte politique domaniale avec de moins en moins d'effectif mettant à mal des consignes élémentaires de sécurité... Nous dénonçons très régulièrement les problèmes de sous-effectif, aujourd'hui, ce sont les administrateurs et les médecins du travail qui tirent de plus en plus la sonnette d'alarme... est-ce que le CMN attendra que la maison brûle pour réagir ?

La CGT et la CFDT ont demandé au Directeur général du CMN, qui en a accepté le principe, que l'établissement et les organisations syndicales étudient les effectifs monument par monument afin de cibler le manque criant de personnel (le **Panthéon** tourne avec 50% d'agents titulaires et 50% de vacataires, idem pour la **Conciergerie** et même moins de 50% de titulaires pour les **tours de Notre Dame**, à **Vincennes** on fait paraître 8 avis de vacance pour la réouverture du donjon, et on ouvre alors que seulement quatre agents ont répondu aux avis).

Saint-Vincent sur Jard

Rien n'est fait mais «c'est pas ma faute mais celle de l'ABF». Heureusement, l'ABF a changé donc les différents problèmes (élagage des arbres, infiltrations d'eau, alarme, coffre...) devraient trouver en 2008 des solutions et même fin 2007 pour l'élagage. En 2009, l'agencement du mobilier du comptoir et de la billetterie devrait voir le jour. En ce qui concerne les problèmes de souffrance au travail, des mesures ont été prises et le climat s'en ressent.

Carrouges

L'agrandissement du logement de fonction est à venir (2008). Les travaux réalisés sont l'éclairage dans l'escalier à vis ainsi que l'élagage. 2009-2011 est en projet l'agrandissement du bureau à l'occasion de l'agrandissement du local d'accueil.

Mont Saint-Michel

Les travaux de mise en conformité électrique et tout ce qui concerne la sécurité incendie sont en cours. La séparation des vestiaires hommes/femmes a été faite. Les billetteries comptoirs ont connu une amélioration quant au chauffage néanmoins insuffisante. Les hygiaphones, le chauffage... seront revus dans le cadre du réaménagement des billetteries/comp-

toirs de vente. Une étude se fait sur l'aménagement d'un espace d'accueil sur le prochain parking qui se trouvera à 2 km du Mont. Une étude ergonomique sur la circulation et l'approvisionnement a été commandée suite à la fréquentation record du monument puisque les aménagements actuels se révèlent inadaptés. Cette étude est quasi finalisée. Le treuil a été réalisé mais il reste encore quelques soucis de sécurité, un devis est en cours. Tout ceci est en bonne voie.

13 siècles après sa création, le Mont Saint-Michel connaît enfin le tout à l'égout. Le CMN n'arrête pas le progrès. Toujours pas de solution concernant un point d'eau dans le local de jour du châtelet en raison des difficultés d'évacuation.

Cairn de Barnenez

Enfin, la «porte du Cairn» a l'option «position fermée». En effet, elle subissait régulièrement les assauts incessants des éléments naturels déchaînés que peut connaître la Bretagne... Lors du dernier CHS, l'administrateur avait dit que 2007 serait l'année de Barnenez, c'est chose faite : de nouvelles améliorations des conditions de travail ont été réalisées (rampe métallique installée dans un escalier, remise aux normes des installations électriques et téléphoniques lors de l'installation du TPV, cuisine réaménagée, siège, tapis de sol...). Les sanitaires (revêtement sol) et la peinture du local de jour et des toilettes publiques sont en cours. Etude en cours concernant le problème de chutes de pierres dans le cairn et du réaménagement de l'accueil et du comptoir.

Carnac

Améliorations de l'aménagement du comptoir. Restent des problèmes de courants d'air. Suite à des problèmes de souffrance au travail, une cellule d'écoute avait été mise en place mais malheureusement il n'y a aucun bilan, nous attendons donc. Problème sanitaire : nombreux moutons malades apparemment sans risque de contagion pour l'homme. Grâce à l'accès internet, les agents auront pu s'informer et s'assurer des risques encourus. En cours, désamiantage d'un logement de fonction et réfection de la toiture du local des ateliers du patrimoine. Concernant la toiture métallique du manège, c'est reporté sur 2008.

Locmariaquer

Le CMN avait souhaité l'installation d'un espace d'accueil avec salle de jour et sanitaires : résultat, c'est un chalet savoyard qui a pris place à quelques kilomètres de la mer. C'est donc en 2008 ou 2009 que l'on verra une extension des locaux. La plupart des recommandations CHS ont été suivies, reste un point noir : un sanitaire à l'usage des personnels.

Angers

Le médecin du travail a souligné que le climat relationnel s'est nettement amélioré depuis le changement d'administrateur. La majorité des recommandations CHS n'ont pas été suivies. Problèmes de chauffage (chaufferie en panne et chauffage électrique insuffisant) dans les nouvelles billetteries, de luminosité dans le comptoir de vente (problèmes ophtalmologiques de plusieurs agents : Afflelou prochain médecin du CMN ???) résolution prévue en 2008 entre-temps distribution gratuite de cannes blanches.

Colonne de la Grande Armée à Wimille

La question de l'évacuation d'une éventuelle victime, par le haut ou par le bas, n'étant toujours pas réglée, le monument reste pour l'instant fermé à la visite. Ce qui est bien dommage car un nouveau mobilier urbain pour l'accueil et le comptoir de vente vient tout juste d'être livré. Mis à part le réaménagement des pelouses et la rénovation des extincteurs et des alarmes, de nombreux problèmes subsistent, notamment des infiltrations d'eau dans la réserve où se trouve une armoire électrique, et d'autres soucis d'humidité. Enfin, la zone où une partie du mur d'enceinte s'est effondrée, a été sécurisée et est interdite au public en attendant les travaux. Décidément, il ne doit plus rester grand chose à visiter à Wimille !

Amiens

A l'exception de l'aménagement d'un poste TPV dans le comptoir de vente, aucune recommandation de la dernière inspection du CHS n'a été suivie et les agents continuent à travailler sur une chaise et une table de camping puisque le projet de guérite à l'intérieur de la cathédrale a visiblement été rejeté.

Pierrefonds

La seule chose que craignent les agents de Pierrefonds, c'est que le ciel ne leur tombe sur la tête ; et c'est bien ce qui risque de se produire, car malgré les travaux de renforcement, des morceaux de plâtre en provenance du plafond continuent de pleuvoir. L'administration estime qu'il n'y a pas de danger puisqu'il s'agit de « petits morceaux ». En attendant, rappelons à nos responsables les propriétés friables du plâtre. Une plaque qui se détache s'éparpillera obligatoirement sur le sol, surtout après une chute de 12 mètres. Signalons également une recrudescence des effractions de véhicules sur le nouveau parking, ainsi qu'une agression grave sur un visiteur dans le parc. Pour y remédier, des rondes de gendarmes plus fréquentes ont été demandées. L'ACMO aurait souhaité une cellule psychologique pour les agents choqués suite à cette agression. Signalons que quand de telles situations se présentent ne pas hésiter à solliciter le siège ou le médecin afin de trouver des solutions. Une note du CMN devrait être faite pour informer sur le processus à suivre pour ce qui concerne une procédure de psychologique. L'assainissement et les problèmes d'eau potable font actuellement l'objet d'une étude, de même que le réaménagement des sanitaires publics. Par contre, le diagnostic sur la présence d'amiante reste à faire. Enfin, notons tout de même l'amélioration de l'ergonomie des postes de caisse et le projet d'un nouvel accueil pour 2008. Car, en ce début de 21^{ème}, il est entré dans tous les esprits que c'est le travail qui s'adapte à l'homme et non pas l'inverse. Malheureusement, à Pierrefonds, ce n'est pas encore le cas....

Coucy

Des sanitaires distincts homme/femme ont enfin été réalisés, mais les agents attendent encore l'aménagement d'un véritable local de repos et d'un espace de repas alimenté en eau, ce qui n'est pas encore le cas aujourd'hui. La révision de l'étanchéité de la couverture reste à faire, de même que les travaux pour remédier à l'humidité des murs de l'accueil.

Saint-Denis

Six mois à peine après la fin des travaux, la billetterie présente déjà de nombreux signes de dégradation, (détérioration du sol, de la peinture,

problèmes d'éclairage, de chauffage, d'équipements électriques...). Eût égard au coût (41.000 euros) et aux délais, une nouvelle intervention des entreprises qui ont réalisé les travaux serait souhaitable. Très récemment, de nombreux problèmes électriques ont été signalés dans le monument, avec des coupures intempestives de courant ainsi qu'un risque d'incendie électrique, mais une étude est actuellement en cours. Les travaux pour l'aménagement d'un nouveau local de jour et les futurs bureaux se poursuivent. Enfin, des travaux de stabilisation du sol côté sud sont programmés, notamment au niveau de l'escalier d'accès. En attendant, les agents ont dû en condamner l'accès avec une simple rubalise afin d'éviter les nombreuses chutes. Rubalise que l'on s'est empressé d'enlever lors de la visite de notre ministre!

Vincennes

L'aménagement des locaux de jour pour les agents est prévu, mais il s'agit d'installations provisoires situées dans les casemates. De plus, de nombreux problèmes d'éclairage subsistent en raison de dysfonctionnements électriques datant des travaux du Donjon. Quand aux locaux définitifs, il faudra encore faire preuve de beaucoup de patience, car ils ne sont pas prévus avant plusieurs années; ils devraient être aménagés dans l'ancien pavillon du gardien. On note aussi une inquiétante multiplication des accidents de travail (essentiellement des chutes); quatre ont été recensés pour 2007, contre un seul l'année précédente. Ils sont dus à des problèmes de structure (escaliers, pavage irrégulier de la cours...) mais aussi au sous effectif chronique qui provoque un stress et une fatigue propices à ce type d'accident.

Maison Laffitte

La mise en conformité électrique sera terminée en février ou mars 2008. Une modification du parcours de visite devrait entraîner un réaménagement des locaux administratifs et des sanitaires. Quand à la présence de plomb dans le local de jours des agents, pour l'instant rien a été fait.

Villa Savoye

En vue de l'ouverture totale du monument à la visite, l'ensemble des locaux administratifs, local de jour, salle de repos, billetterie et comptoir de

vente devraient être transférés dans un nouveau bâtiment d'accueil dont la construction ne débutera, au mieux qu'en 2011. Ce qui, en un sens est très pratique pour l'administration, car en attendant, aucun aménagement ne sera réalisé.

Saint-Cloud

Presqu'aucune recommandation du CHS n'a été suivie, de plus les nouvelles guérites commencent sérieusement à se dégrader (tiens! j'ai déjà entendu ça quelque part!); on recense notamment des défaillances électriques, des infiltrations d'eau et le chauffage est insuffisant. De très lourds investissements sont à prévoir afin de rénover la voirie du domaine qui est en piteux état; d'ailleurs, les agents en font certainement plus les frais que les véhicules, car ils doivent, en plus, subir le fort mécontentement des usagers. Dans les travaux en cours, on note des difficultés de câblage. Signalons tout de même l'adaptation d'un poste de travail handicapé en guérite, tandis qu'un autre est prévu pour le musée. Le standard téléphonique a été modernisé, mais le système de transmission dans le parc (talkie-walkie) attend toujours son budget. Dans les travaux à venir, il est prévu un réaménagement de la boutique. Pour les jardins, une étude a été lancée pour la rénovation des serres de production et pour le déménagement des ateliers mécaniques et de peinture. A l'occasion de ce CHS, les délégués CGT ont remis au directeur général une pétition des agents du domaine de Saint-Cloud faisant part de leurs inquiétudes suite aux rumeurs persistantes de « décentralisation » du domaine, réclamé par le département des Hauts de Seine. M. Leroux n'a fait aucun commentaire, sinon que cette question n'était pas du ressort du CHS, et s'est gardé de toute réponse. Enfin, espérons que les problèmes de souffrance au travail ne ressurgiront pas...

Champs-sur-Marne

L'ancien rempotoire (locaux professionnels et sanitaires des jardiniers) viens d'être réaménagé et un système de détection incendie a été mis en place. Pour le reste, les dernières recommandations du CHS n'ont toujours pas été suivies. Une étude est actuellement en cours sur la présence de plomb et d'amiante. Des travaux de consolidation ont été menés au

niveau du plafonds du salon chinois, mais une étude sur la solidité des poutres en bois doit encore être menée; les représentants CGT ont de

plus demandé la mise en place d'un plan de prévention afin d'évaluer les risques d'un éventuel effondrement. Un château qui s'effondre, de moins

en moins de jardiniers pour jardiner... une gestion made in CMN...

Conseil d'administration du 30 novembre

«Dites-nous ce dont vous avez besoin, nous vous dirons comment vous en passer»

Cette phrase est celle d'une personnalité qualifiée reprenant un sketch de Coluche, et qui résume à merveille la situation actuelle tant au niveau social (pouvoir d'achat...) que pour les réformes lancées par le gouvernement (RGPP...). Nous ne pouvions donc trouver meilleure entrée en matière pour ce conseil d'administration.

Questions d'actualité

Le président du CMN a axé les questions d'actualité sur la RGPP (révision générale des politiques publiques), ça tombait bien puisque nous souhaitions également aborder cette question qui risque, dans les prochains mois, de bouleverser le paysage de l'établissement, du Ministère de la Culture mais également de toute la Fonction publique. Déclaration du SNMH-CGT au conseil d'administration du 30 novembre lors des questions d'actualité : «Le président instruit sa réforme de l'état et de la Fonction publique non pour rendre une qualité de service public encore amélioré aux citoyens mais pour adapter les structures à une seule finalité : réduire drastiquement le nombre de fonctionnaires et d'agents d'état.

Il s'agit d'une logique de recherche de la performance avec une culture de résultats ; en important dans le public le mode de gestion des entreprises privées et de leurs pratiques entrepreneuriales et managériales.

Le président de la République dans son discours à Nantes, le 20 septembre, a donné son programme pour la Fonction Publique (statut et gestion des personnels). Il veut supprimer la spécificité du service public à la française en effaçant tout un pan de l'histoire de notre pays pour le faire basculer dans le libéralisme de type anglo-saxon. L'objectif premier est une réforme de la gestion des ressources humaines. Au Conseil supérieur de la Fonction publique du 16 octobre 2007 a été présenté l'ossature de la révision générale des politiques publiques autour de trois grands axes avec comme objectif de calendrier le printemps 2008 :

-favoriser les compétences et les performances

-favoriser la mobilité professionnelle

-assurer la rencontre de l'offre et de la demande des compétences et avec toujours la même conception du dialogue social de la part de l'administration : sans diffusion de documents, demandant aux organisations syndicales des commentaires à chaud.

Cette conception est reprise dans tous les ministères et y compris au ministère de la Culture et de la Communication où le 22 novembre une rencontre a eu lieu entre les organisations syndicales et le ministère avec ordre de ne rien dire, mais nous demandant nos commentaires «Je suis là pour vous écouter» (dixit la conseillère sociale du MCC).

Les principaux axes de la RGPP :

-une réforme de la gestion des ressources humaines

-et des évolutions des structures administratives avec, pour le CMN, le scénario envisagé de reprise du processus de décentralisation entre autre et d'amplification de l'externalisation

Ses attaques :

-l'individualisation des carrières et la rémunération au mérite

-la mobilité et son corollaire (choix entre public et privé, départ de la Fonction publique avec un pécule, etc)

-un dialogue social bafoué avec le scénario envisagé de l'abandon de la composition paritaire des instances de dialogue social

Toutes ces mesures, l'idéologie et le dogmatisme qui conduisent cette réforme sont pour nous inacceptables.

Nous ne sommes pas opposées à une réforme de la Fonction publique, réforme de progrès pour tous.

Nous refusons l'insécurité sociale comme objectif et nous CGT, nous nous opposerons avec la plus grande vigueur à la révision générale des politiques publiques.»

Remise gracieuse aux régisseurs

: Malgré 130 régies de recettes, très peu de demandes de remise gracieuse remontent jusqu'au conseil d'administration. Espérons que cela reflète la quasi infailibilité des régisseurs, vendeurs et caissiers plutôt que d'agents qui paient de leurs deniers personnels

pour compenser des erreurs de caisse - ce qui est formellement interdit.

Malgré le nombre insignifiant de dossiers présentés, cinq dossiers au total, le CMN n'accorde pas systématiquement des remises lorsque les régisseurs en font la demande (en raison de vols, de pertes, d'erreurs...). Une demande a purement et simplement été refusée, quant à une autre, elle fût partielle.

Nous souhaitons voter pour les remises acceptées et voter contre celles qui étaient ou refusée ou partielle, le vote ne pouvant être dissocié, nous nous sommes abstenus pour l'ensemble.

Pour les remises et les non remises gracieuses : l'administration
Abstention : CGT et CFDT

Projet d'établissement : déclinaison 2008

: le CMN est actuellement en mode «pause» concernant sa nouvelle organisation (déconcentration, statut des contractuels, gestion des ressources humaines, maîtrise d'ouvrage...) en attente de décisions prises à l'Élysée (RGPP). Le CMN confirme dans ce projet ce que prévoyait le contrat de performance, «d'adapter les conditions d'ouverture des monuments à leur fréquentation et à leur environnement avec une meilleure allocation des ressources humaines». On est loin des objectifs des missions premières du CMN d'ouvrir les monuments et d'en augmenter la fréquentation. Aujourd'hui le CMN, c'est d'être toujours à la recherche de davantage de ressources propres avec moins de service et d'emplois publics.

Budget primitif 2008 : il est basé sur une augmentation de 5% de fréquentation avec un effort de maîtrise des dépenses. La DAPA a fait part de son inquiétude de ne pas créer de dette et demande au CMN de rester vigilant sur les travaux des monuments historiques. Le président a demandé aux tutelles d'ajouter les moyens financiers nécessaires à l'ajout de la mission de maîtrise d'ouvrage (*ne seraient-elles pas suffisantes..?*).

La CGT s'est opposée à ce projet de budget qui n'est que la réalisation financière d'un projet politique libéral auquel la CGT n'adhère pas. Voter pour ce budget c'est accepter le sous-effectif, la précarité, les bas salaires, la fermeture des monuments non rentables, l'augmentation des tarifs d'entrée, la diminution des moyens de fonctionnement...

Pour l'administration

Contre CGT

Abstention CFDT et une personnalité qualifiée

Point d'info sur la **plainte déposée pour les visites nocturnes au Panthéon** car on semble y entrer comme dans un moulin (ces intrusions se faisant sans effraction !) Quatre membres du groupe «Untergunther» appréhendés lors d'une intrusion au Panthéon, la chambre correctionnelle

les a relaxé en l'absence d'effraction laissant au CMN le loisir de poursuivre l'action en justice sur d'autres motifs. Le CMN a souligné le coût de ces intrusions (surveillance 24h/24, maîtres-chiens...).

Acceptation d'un don et legs : le CMN est l'heureux bénéficiaire d'une assurance vie s'élevant à 25.792,29 euros. Mais pourquoi ça tombe toujours sur les autres..!

Pour à l'unanimité

Constitution d'une nouvelle commission d'appel d'offre : celle-ci permettra de fluidifier les processus internes d'attribution de certains marchés publics ou avenants. Cette commission répond à la nécessité de déléguer chaque fois que de besoin le suivi de marchés ou avenants représentant des montants financiers fai-

bles et relevant davantage de questions de gestion que d'enjeux stratégiques.

Pour à l'unanimité

Examen des demandes de subventions : on prend les mêmes et on recommence ! Si nous avons voté pour une subvention à l'association «**Enfance de l'Art**» au domaine national de Saint-Cloud et pour l'«**Association culturelle de l'abbaye de Beaulieu**», nous avons voté pour la troisième année consécutive contre la subvention de la soi-disante association du personnel du CMN qui exclut les agents contractuels de province de certaines prestations. La CGT a demandé et obtenu un cycle de réunions de travail avec la direction pour enfin faire évoluer cette association.

Brèves de CMN...

Domaine national de Saint-Cloud : l'histoire se répétera t'elle à 350 ans d'intervalle ?

Le **25 octobre 1658**, Louis XIV acheta pour son frère unique Philippe d'Anjou dit Monsieur une propriété sur la ville de Saint-Cloud. En 1659, avec l'acquisition de la propriété du Thillet, le jardin s'ouvre sur la Seine. En 1660, c'est le fameux jardinier André Le Nôtre qui entre au service de Monsieur et entre 1670 et 1695, acquisition de terrains pour constituer le Grand Parc et création de la grande perspective sur l'axe est-ouest...

Octobre 2007, Patrick Devedjan (alias Monsieur), président du Conseil général des Hauts-de-Seine, prétend acquérir le domaine national de Saint-Cloud et que ce projet est soutenu par le président de la République, Nicolas Sarkozy (qui sera probablement heureux de se voir comparé au Roi Soleil). Devedjan souhaiterait aménager ce parc pour les loisirs et la culture afin de rejoindre l'île Seguin et l'île Monsieur et loin de toute mégalomanie, Devedjan souhaiterait dans son projet y englober les jardins Albert Khan et la manufacture de Sèvres !

C'est par voie de presse que les agents sont informés de la nouvelle (mais de quoi se plaint-on, il y a 350 ans, le peuple n'avait même pas accès à la presse faute de savoir lire...). Comme quoi entre monarchie absolue et régime omniprésidentiel...euh non, républicain, il y a des pratiques qui ne se perdent pas.

Rendons à César...

Il n'est pas dans les habitudes de la CGT de taper sur les personnels, et rendons aux administrateurs concernés (car heureusement ce n'est pas la totalité d'entre eux) et à la direction du CMN la responsabilité de la gestion des vacataires : cette politique du «je m'en foutisme» de laisser des individus dans une précarité sociale et financière avec des contrats de vacations mensuels et ce durant des années leur appartient. La CGT pour sa part ne peut rester indifférente à cette situation et c'est ce que nous dénonçons dans notre tract «Le CMN entre déficit de personnels et déficit de compétences».

Par ailleurs, il est des événements qui tombent sous le coup de l'évidence et semblent donc couler de source, et pourtant...les paies des agents contractuels et vacataires du mois de décembre vont arriver en temps et en heure malgré le sous-effectif que connaît ce service et la paralysie des transports franciliens...

Statistiques et TOC!..

Nous vous narrions dans un précédent Monuments Infos (et dans celui-ci itou) les malheureuses aventures des agents des billetteries de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle, obligés avec le nouveau système informatisé de saisir à chaque vente de tickets les pays ou départements d'origine des visiteurs... Ce qui occasionait quelques fois des tensions et des incompréhensions avec les visiteurs... Les agents et la CGT s'étaient vivement opposés en CHS à cette nouvelle tâche qui ne faisait qu'alourdir une charge de travail déjà lourde dans ces monuments à très forte fréquentation, si l'on ajoute à cela les très mauvaises conditions de travail des ces agents au vu de l'ergonomie des caisses de ces deux monuments... Le CMN n'a pu que se résigner à abandonner pour ces deux monuments la prise en charge des statistiques par les caissières et caissiers ceci tant que leurs conditions de travail n'auront pas été grandement améliorées... Ce dont nous laisserons les agents seuls juges... Comme quoi des fois, ça sert à quelque chose de l'ouvrir.. A bon entendeur.

Sections SNMH-CGT de France et de Navarre

Bourgogne/Rhône-Alpes/Champagne Ardennes

Secrétaire Véronique Robert (Cluny) tel:03.85.59.15.93
Adjoint Jacques Jouy (Ferney), Béatrice Lacomblez (Palais du Tau) fax:03.85.59.82.00
Trésorier Jean-Louis Genevois (Cluny)

Beaulieu en Rouergue

Secrétaire Eric Ravet tel/fax:05.63.24.50.11
Adjoint Daniel Nicolet
Trésorier Sidney Euclide

Monastère Royal de Brou

Secrétaire Tony Binsa tel:04.74.22.83.83
Adjoint Jean-Luc Deleu fax:04.74.24.76.70
Trésorière Françoise Franon

Carcassonne

Secrétaire Anne Cathala tel:04.68.11.70.70*
Adjoints Patricia Obin fax:04.68.11.70.71*
Trésorière Adèle Aufferman
Trésorier adjoint Cathy Laemle
Membres du bureau Pascale Gorry, Régine Stasse, Sébastien Durand, Amancio Requena;
Patrick Lafargue, Fabienne Calvayrac, Frédéric Aufferman, Véronique Barthe,
Roger Ricciuti, Ingrid Sparbier, Elisabeth Roques, Jean-Louis Gasc.

Carnac

Secrétaire Annie Leroch tel:02.97.52.89.99
Adjoint Virginie Lepage fax:02.97.52.77.96
Trésorière Marie Lachat
Membres du bureau Ludovic Guyomard, Sylvia Lecorvaisier

Centre Val-de-Loire/Poitou-Charentes

Secrétaire David Desportes (Angers) tel:02.41.86.48.77
Adjoint Monique Chemin (Azay) fax:02.41.87.17.50
Trésorière Pascale Joyeux (Azay) tel:02.47.45.42.04
Trésorier adjoint Sonia Messmer (Azay) fax:02.47.45.26.61
Membres du bureau Anne Laloe (Azay), Christophe Poux (Oiron), Colette Joyeux(Charroux), Pierre Thomas (La Rochelle)

Domaine national de Saint-Cloud

Secrétaire Didier Guérin tel:01.41.12.02.90
Adjoints Yves Poudevigne, Olivier Tarrus fax:01.47.71.38.20
Trésorière Sonia Acurio
Membre du bureau Claude Claudon, Roger Ottavy, Hélène Sahiram, Maria-Dolorés Chanvallon, Snigda Desjardins,
Caroline Ambou, Alphonse Ambou

Ile-de-France

Secrétaire Jean-Elie Strappini (Notre-Dame) tel:01.40.15.51.70/71*
Adjoints Denis Berry (Champs sur Marne), Chantal Pérherin (Sainte-Chapelle), fax:01.40.15.51.77*
Elisabeth Daoud (Vincennes), Françoise Marrec (Vincennes), Antoine Floris (Conciergerie)
Trésorière Colette Leborgne (Champs sur Marne)
Trésoriers adjoint Elisabeth Mayeur (Notre-Dame), Chantal Curtelin (Notre-Dame)
Membres du bureau Avila Paquito (Vincennes), Denis Aland (Panthéon), Fabrice Vincent (Sainte-Chapelle), Martin Laurence
(Notre-Dame), Annie Coutantic (Saint-Denis)

Sud-Est

Secrétaire Eléonore Allouche-Guingand (Lunas) tel:04.67.66.30.60
Adjoint Chantal Blé-Croa (Sade) fax:04.67.60.58.31
Trésorier Vincent Oulet (Glanum)
Trésorier adjoint Denise Rajol (Carcassonne)
Membres du bureau Gaby Abellan (Carcassonne), Anne Levassort (Fort Saint André), Laurence Arias (If), Sandrine Garbareck
(Aïgues-Mortes), Céline Vidal (Carcassonne), Sylvie Oulet (Sade)

Thoronnet

Secrétaire Anne-Véronique Dalloz tel:04.94.60.43.90
Adjointe Eloïse Belliard fax:04.94.60.43.99
Trésorière Christine Nivière
Membres du bureau Emanuelle Lylle, Agnès Mader, Guylaine Sauvanet

(Attention! La plupart des numéros de téléphones et de fax sont ceux des monuments, les quelques numéros donnant dans des locaux syndicaux sont marqués d'une étoile: *)

E p h é m é r i d e

Date	Réunion	Intervenants
22 au 26.10.2007	Congrès de la CGT Culture	Méreau, Strappini, Pucci, Leborgne, Gontier, Desportes, Chemin, Leroux, Blé-Croa, Arias, Levassort
26.10.2007	Château d'Aulteribe	Méreau, Strappini, Pucci
02.11.2007	Panthéon : préavis de grève sur les conditions de travail	Méreau
05.11.2007	Saint-Cloud (Heure Mensuelle d'Information Syndicale HMI)	Méreau
08.11.2007	Grève au Panthéon	
	Préparation du CHS NOIDF	
12.11.2007	CHS NOIDF	Desboudard, Pucci, Daelman, Marrec, Poudevigne, Berry, Le Roch, Acurio, Méreau
13.11.2007	Conciergerie (Heure Mensuelle d'Information Syndicale)	Méreau, Strappini, Mayeur
20.11.2007	Journée de grève Fonction publique	Le Thoronet, Azay, St Denis, Brou, Conciergerie, Montmajour...
21.11.2007	Bureau national CGT Culture	Gontier, Méreau
22.11.2007	CTP	Méreau, Strappini, Acurio, Chemin, Robert, Blé-Croa, Leborgne
23.11.2007	CMN sur Saint-Cloud	Méreau, Acurio
26.11.2007	Vincennes	Strappini
28.11.2007	CMN sur logements Saint-Cloud	Méreau, Leborgne
28.11.2007	Préparation CHS Paris Emmerainville	
29.11.2007	Commission exécutive CGT Culture	Méreau, Strappini, Pucci, Gontier
29.11.2007	CHS Paris Emmerainville	Strappini, Mayeur, Perherin, Alland, Michot, Floris, Decoursière
30.11.2007	Conseil d'administration	Chemin, Méreau, Gontier
03.12.2007	CMN réunion intersyndicale sur les logements de Saint-Cloud	Leborgne, Strappini
04.12.2007	Montmajour	Méreau, Pucci, Arias, Levassort
04.12.2007	Château d'If	Méreau, Pucci, Arias, Levassort
05.12.2007	Thoronet	Méreau, Pucci, Arias, Levassort
05.12.2007	Glanum, hôtel de Sade	Méreau, Pucci, Arias, Levassort
04/05.12.2007	CHS Sud Ouest	Strappini, Joyeux, Thomas, Padère-Smith, Urizzi, Stephan, Ravet
06.12.2007	Réunion des syndiqués Languedoc/PACA	Méreau, Pucci...
07.12.2007	Vincennes	Strappini
13.12.2007	CHS Centre et Est	
13.12.2007	CTP	Méreau, Strappini, Pucci, Chemin, Robert, Allouche, Blé-Croa, Levassort, Desportes, Gontier, Leborgne, Coutantic
18 et 19.12.2007	Commission exécutive SNMH	
20.12.2007	CAP des contractuels (changement de groupe)	Elus

Adhèrez... Ré-adhèrez...

NOM et PRENOM :

Adresse administrative :

Etes vous (1) : Titulaire

Contractuel

Vacataire

Service :

Corps :

Grade :

Indice de traitement :

Salaire net (pour les vacataires) :

Adresse personnelle (facultatif) :

Mail (facultatif) :

Je joins un chèque d'un montant de..... euros, correspondant à mois de cotisation.

J'opte pour le prélèvement automatique (1) : OUI NON

Signature :

(1) rayer la mention inutile.